



Commission Air, Odeurs, Bruit

26 novembre 2024

Mairie de Grande-Synthe

Compte-rendu

Président : M. Martial BEYAERT, maire de Grande-Synthe
PARTICIPANTS :

Mme Bail, Espace Santé Du Littoral - Observatoire Local De Santé
M. Barbonneaux, AGUR
M. BAYET, Arcelormittal France
M. Blanquart, CLCV
M. Buret, Ball Packaging
M. CALAME, DILINGER
Mme Castel, Mairie De Mardyck
M. CAZIER, ULCO
Mme Cools, MEDEF CO
M. Courcot, ULCO
Mme Cuinet, EQIOM
M. DEBRIL, GPMD
Mme Degrave, CLCV
Mme Delaeter, SPPPI
Mme Delalande, Medef Co
M. Demarly, Le Phare Dunkerquois
Mme Dryjanski, ATMO
Mme FOSSART, ESL
Mme Fournier, Écosystème D
Mme Gallezot, Flocryl
M. Gheerardyn, Medef Co
Mme Hocquet-Duval, C.L.C.V.
M. Joncquel, Asso UNAPP
M. LACOUR, ALFI
M. Landkocz, Ville De Dunkerque
M. Ledoux, ULCO
M. Lefrancois, SPPPI
M. Et Mme Ducrocq
Mme Macke, SPPPI
M. Mazza, Conseil Municipal
M. Muys, MNLE
M. Patris, ATMO
M. Petetin, CLCV
M. Peze, Aloatec
Mme Plancke, AD
M. Pomier, DREAL
Mme Poncel Hingrez, ESL
M. Pontier, Versalis France
M. Poras, ATMO
M. Sename, Adelfa

Mme Sieja, CUD
Mme Stratigou, ATMO
M. Thiault, Ville De Calais
Mme Varet
M. Viard, Imerys
M. Vivien, Ball Packaging

Master 2 "Expertise et Traitement en Environnement" :

M. Bigot Quentin
Mme Blanco Marie
Mme Burdzy Lou-Anne
Mme Cresson Axelle
M. Gontier Julien
Mme Jambart Elisa
M. Lasalle Mattéo
Mme Leon Clémence
Mme Lesage Lisa
Mme Marouard Marie
Mme Ovarit Elise
Mme Payelle Eva
M. Rigaut Louis
M. Thomas-Savary Baptiste
Mme Vermander Maelle

Introduction de M. BEYAERT - Président de la Commission « air, odeurs, bruit ».

M. BEYAERT démarre la réunion. Il se dit très heureux d'accueillir les personnes présentes pour cette deuxième et dernière réunion de la Commission « Air, odeurs, bruit » de l'année 2024. Il précise qu'il semblait pertinent de regrouper les événements, avec une partie commune utile aux deux instances, suivie d'une session dédiée au comité territorial sur le programme de travail 2025.

Il rappelle l'ordre du jour qui comporte les points suivants :

- Evolution des rejets atmosphériques des industriels sur le territoire Côte d'Opale Flandre par le SPPPI
- Présentation des résultats de l'étude sur les particules fines par ATMO
- Présentation et avancées du projet de thèse "Evaluation du potentiel oxydant des particules fines PM2.5 selon leurs sources d'émission", par Yamina ALLOUCHE

Il passe la parole à M. Lefrancois qui présentera l'évolution des rejets atmosphériques des industriels de la Côte d'Opale Flandre.

1. Evolution des rejets atmosphériques des industriels

M. Lefrancois présente l'évolution des rejets atmosphériques des industriels de la Côte d'Opale Flandre.

M. Muys précise que le Dunkerquois est exposé à un cocktail de polluants variés, comme le révèlent les données présentées. Cependant, malgré la disponibilité d'autres informations, notamment celles de l'OMS, il n'existe pas de corrélation claire permettant d'établir un lien précis entre l'état de santé de la population et la qualité de l'air qu'elle respire.

La responsabilité des recherches sur l'impact des polluants sur la santé ne peut reposer uniquement sur le S3PI, qui ne traite pas directement des questions de santé. Il faut impliquer d'autres acteurs, comme les élus ou des organismes spécialisés en santé publique. Avec l'arrivée de nouvelles industries, il est crucial d'anticiper leurs rejets, y compris des particules plus fines que les PM10, pour évaluer leurs effets sur la santé et mettre en place des politiques de prévention adaptées. Cela nécessite des solutions comme le captage des polluants et une meilleure coordination entre les acteurs locaux.

M. Beyaert souligne que les rapports servent à établir un état des lieux pour guider les décisions, mais pas à proposer directement des actions. L'Espace Santé du Littoral et l'Observatoire Local de la Santé (Dr. Verlet) sont des acteurs clés pour approfondir la connaissance de l'état de santé dans le Dunkerquois. Bien que les industries anciennes restent polluantes, des progrès vers la décarbonation et une réduction des impacts sont en cours. La Communauté Urbaine de Dunkerque a également intégré un volet santé dans son document d'urbanisme, témoignant d'une volonté d'agir sur ces enjeux.

M. Sename précise qu'un document sur l'état de santé de la population du littoral, attendu pour 2023, semble existé. Cependant, le problème majeur est qu'il n'est pas accessible ou mis à disposition du public, ce qui limite son utilisation pour orienter les actions et prises de décisions.

M. Beyaert affirme qu'il est à disposition sur le site internet de l'ESL.

M. Sename précise qu'on observe une prévalence alarmante de certaines pathologies, notamment des cancers des voies aérodigestives supérieures, qui sont deux fois plus nombreux dans le Dunkerquois par rapport à la moyenne nationale. Ces chiffres graves soulignent l'urgence de sensibiliser la population, d'informer sur les causes potentielles, et d'envisager la mise en place d'actions concrètes pour réduire les risques et améliorer la santé publique dans la région.

Selon lui, les analyses actuelles restent parcellaires et n'intègrent pas suffisamment les impacts liés à la présence de radionucléides sur les sols et les végétaux. Avec le projet de doublement des installations nucléaires sur le littoral, il devient crucial d'étudier ces quantités, même infimes, pour évaluer leurs effets potentiels sur l'environnement et la santé. Sans accuser directement EDF d'être le principal

pollueur, une meilleure surveillance des radionucléides est nécessaire pour anticiper les impacts et renforcer la transparence.

M. Beyaert répond qu'effectivement le littoral dunkerquois affiche l'espérance de vie la plus basse de France, avec un écart de 5-6 ans pour les hommes et 3 ans pour les femmes par rapport à la moyenne nationale. Les causes de cette situation sont multiples : environnement industriel, alimentation, mode de vie, et d'autres facteurs. Bien que l'industrie soit souvent perçue comme responsable, les industriels locaux collaborent activement, poussés par la réglementation et un dialogue ouvert entre associations, élus et professionnels. Historiquement, la forte industrialisation du Dunkerquois, liée à son rôle stratégique comme carrefour européen, a façonné le territoire. Aujourd'hui, des efforts d'amélioration sont en cours pour réduire les impacts sur l'environnement et la santé, mais il reste un défi collectif à relever.

Mme Bail précise que l'Observatoire Local de Santé de Dunkerque, coordonné par l'Espace Santé du Littoral, a réalisé un diagnostic basé sur des données de santé publique et socio-démographiques pour dresser un état des lieux de la santé des habitants de la CUD et de la CCHF. Ce document, commandé par l'ARS Hauts-de-France, sert de base pour élaborer des projets comme le Contrat Local de Santé. Cependant, il n'établit pas de causalités directes entre les problèmes de santé et les facteurs environnementaux ou comportementaux (tabac, alcool, pollution industrielle), car cela nécessiterait une analyse plus approfondie et multidimensionnelle.

Un projet en cours, *ORRCH-IDÉES*, explore les multi-expositions (environnementales et comportementales) sur la santé, avec des résultats attendus en 2025. Les acteurs intéressés sont invités à collaborer pour approfondir ces recherches et mieux comprendre les impacts spécifiques sur la santé dans la région.

M. Lefrancois rappelle que l'objectif est de garantir la transparence des informations concernant la santé et la pollution dans le Dunkerquois. Le SPPPI, mis en place il y a 30 ans, reste un outil crucial pour collecter et diffuser ces données. Actuellement, bien que les rejets industriels aient diminué pour certains polluants, il est important de surveiller les augmentations et d'anticiper les causes pour prévenir des impacts négatifs.

L'idée fondamentale est de partager ces informations de manière claire et accessible pour permettre à chacun de comprendre la situation. Cela inclut une coopération entre les exploitants industriels, les autorités publiques et les professionnels de santé, afin de vérifier et communiquer la situation de manière transparente. Le but étant d'agir collectivement pour améliorer la santé publique en connaissant mieux les facteurs environnementaux et industriels qui y contribuent.

Il semble que l'objectif soit de renforcer la transparence en présentant clairement les données sur la pollution et la santé dans la région, notamment à travers le S3PI. Une étude détaillée de cette présentation lors d'une prochaine réunion serait utile pour assurer que toutes les parties prenantes, y compris les associations, les industriels et

les autorités locales, disposent des mêmes informations. Cela permettrait à chacun d'agir en connaissance de cause et de prendre des décisions éclairées pour améliorer la situation.

Il est important de rappeler que des actions et décisions sont déjà prises par les différents acteurs, mais la transparence sur les efforts réalisés et les mesures prises doit être un point central. Cela permettrait de renforcer la confiance et d'engager des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental et sanitaire.

Mme Hoquet-Duval reconnaît les efforts déjà réalisés pour réduire l'impact de l'industrie sur l'environnement et la santé, mais il reste encore des progrès à faire. Certaines améliorations sont notées, notamment sur des points spécifiques, mais il est important de continuer à travailler sur l'ensemble des problématiques, notamment en matière de pollution et de santé publique.

Il est crucial de prendre en compte la complexité du territoire, où plusieurs polluants se mélangent, ce qui nécessite une approche globale pour évaluer l'impact total. Les actions doivent évoluer et être davantage axées sur la santé de la population, en allant au-delà des efforts industriels, et en intégrant les aspects de soin et de prévention.

Mme Hoquet-Duval met également l'accent sur la nécessité de réfléchir davantage aux effets combinés des polluants, en particulier dans un contexte où les comportements de santé, comme la consommation de tabac et d'alcool, sont souvent pointés du doigt. Cependant, il est suggéré de ne pas négliger les effets d'autres facteurs environnementaux, industriels et de pollution sur la santé. Les interventions doivent aller au-delà des habitudes individuelles et inclure des efforts collectifs pour mieux comprendre et traiter les maladies, notamment celles dites "rares" ou "orphelines", qui peuvent être liées à des expositions multiples.

Il est aussi souligné que l'alimentation joue un rôle crucial dans la santé des habitants, particulièrement dans un contexte où l'accès à des produits alimentaires sains peut être limité. Cette problématique soulève la question des inégalités sociales et des difficultés d'accès aux soins et à une alimentation de qualité, qui restent des préoccupations majeures pour la population.

La discussion semble appeler à une action plus ambitieuse, combinant la recherche sur les effets des polluants et une meilleure prise en charge des problèmes de santé à long terme, tout en tenant compte des réalités socio-économiques de la région.

M. Poras réagit en précisant que les effets de la pollution sur la santé, particulièrement dans le contexte des expositions multiples (l'effet cocktail), soient difficiles à mesurer de manière précise. Un des points forts évoqués est la création d'un atlas de la pollution, lancé le 14 octobre, qui regroupe des données sur les polluants présents dans la région. Cela inclut les émissions industrielles, les polluants de l'air, et d'autres facteurs environnementaux.

Il est mentionné que certaines maladies (comme les pathologies respiratoires et cardiovasculaires) sont directement liées à l'exposition à ces polluants. Les intervenants soulignent la nécessité de mieux comprendre les corrélations entre les polluants et les maladies pour adapter les politiques de santé publique.

Par ailleurs, la précarité est également un facteur aggravant, les personnes les plus vulnérables étant souvent celles qui vivent dans des zones les plus exposées à la pollution. Un des enjeux majeurs évoqués est celui de l'argent, car il faut des investissements pour réduire la pollution et améliorer la qualité de vie des habitants, mais aussi pour mettre en place des actions de prévention et d'accompagnement des populations affectées.

M. Gherrardyn précise que depuis 2006, des études ont été menées à Dunkerque pour évaluer l'impact de la pollution industrielle sur la santé, avec des mises à jour régulières. Un observatoire local de la santé a été créé pour suivre ces effets en se basant sur des données scientifiques. Des consultations supplémentaires ont été suggérées pour examiner spécifiquement les impacts des particules fines (PM2.5) et répondre aux préoccupations locales. L'accent est mis sur l'utilisation de données précises et d'un protocole scientifique pour éviter les opinions non fondées et mieux comprendre les conséquences de la pollution.

M. Muys reconnaît l'utilité indéniable du S3PI, il souligne que le S3PI est un outil précieux qui écoute, informe et n'ignore aucun sujet, mais il déplore un manque de collaboration complète avec certains acteurs clés comme les élus, les industriels, et les administrations. Il estime qu'il est dommage que toutes les parties prenantes ne soient pas pleinement impliquées dans le processus, ce qui empêche "d'aller au bout des choses" dans la gestion des problèmes liés à la pollution et à la santé publique.

M. Muys met en évidence que les pouvoirs publics, en particulier les maires et les élus en général, ont un rôle clé dans la gestion des affaires publiques, notamment celles liées à la santé et à l'environnement. Il souligne cependant que ces décisions sont souvent influencées par des considérations financières, ce qui peut limiter l'efficacité des actions mises en place.

M. Muys estime que le S3PI ne doit pas être le seul interlocuteur dans la gestion des enjeux de santé publique et de pollution. Il pense qu'il est nécessaire que les collectivités, telles que les municipalités et autres acteurs locaux, fassent un pas en avant. Autrement dit, il plaide pour un engagement plus actif des collectivités dans la mise en œuvre et le suivi des actions visant à réduire la pollution et améliorer la santé publique. Cela impliquerait une plus grande collaboration et une participation plus directe des acteurs locaux pour aller au-delà des seules données collectées par le S3PI.

M. Beyaert souligne que les élus des collectivités locales, notamment ceux de la Communauté Urbaine, sont activement impliqués dans la gestion de la santé et de la sécurité de leurs habitants. Il précise qu'il ne faut pas sous-estimer leur engagement dans ces domaines. En outre, il met en avant l'importance de la transparence, citant le S3PI comme un outil qui fait preuve de cette transparence. Il souligne également que tous les projets d'implantation dans la région font l'objet d'enquêtes publiques, permettant aux citoyens de participer et d'exprimer leurs préoccupations.

Il insiste sur la nécessité d'avancer collectivement, avec la collaboration de toutes les parties prenantes (collectivités, industriels, pouvoirs publics, etc.), dans le respect des citoyens. Il évoque aussi la problématique des effets sanitaires liés à la pollution industrielle, notamment la mortalité prématurée, et souligne les difficultés rencontrées pour valider scientifiquement certaines études sur les perturbateurs endocriniens, comme celle menée à Grande-Synthe.

Ainsi, il rappelle que la politique doit avant tout être au service du bien-être de la population et que l'ensemble des acteurs doit travailler ensemble pour améliorer la santé publique tout en respectant les exigences environnementales et industrielles.

M. Lefrancois rappelle que ce sont des problématiques complexes liées à des systèmes environnementaux, scientifiques ou sanitaires, pour lesquelles les outils et modèles sont difficiles à comprendre et à appliquer. Il mentionne l'impact de ces phénomènes sur la société et la nécessité de transparence et de gouvernance pour intégrer les intérêts de tous les acteurs (administrations, industries). La mesure des effets, notamment en matière de pollution et d'alimentation, est un défi majeur, et il est essentiel d'avoir des modèles adaptés à la réalité du terrain. Enfin, il insiste sur l'importance de la contribution collective de chacun pour résoudre ces enjeux complexes.

M. Beyaert souligne l'importance de passer d'une approche curative à une approche préventive dans la gestion des problématiques environnementales et sanitaires. Historiquement, les solutions ont été réactives, traitant les conséquences après qu'elles se sont produites, ce qui rend les actions moins efficaces et plus difficiles à mettre en place. Il insiste sur le fait que la prévention est essentielle pour améliorer la stratégie de gestion de la biodiversité en ville, et pour faire progresser les pratiques industrielles de manière responsable.

Il fait également référence à l'évolution du travail, notamment le passage à une organisation en 4 jours de travail par semaine sur la commune de Grande Synthe, soulignant que cela représente un changement nécessaire pour améliorer le bien-être des travailleurs, protéger les agents et salariés, et adapter la société aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. Cela, selon vous, fait partie d'une évolution sociétale plus large, où la prévention et la protection deviennent des priorités.

M. Beyaert mentionne aussi l'exemple de l'amiante, qui illustre un silence politique, industriel et social qui a permis à des risques sanitaires graves de se développer faute d'anticipation et d'information. Cela montre les dangers de ne pas agir en amont, et appelle à changer cette logique pour mieux anticiper les risques futurs.

Enfin, il voit la prévention non seulement comme un principe philosophique, mais aussi comme une stratégie pragmatique et indispensable pour une gestion plus saine et durable des enjeux sociétaux et environnementaux.

Mme Hoquet dit qu'il faut qu'on prenne en compte les réalités des familles, surtout celles avec plusieurs enfants, qui ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Entre le loyer, les charges, l'essence, l'électricité, l'eau... tout ça pèse lourd. Et malgré les efforts, des produits comme le bio, qui sont censés être plus sains, restent inaccessibles à cause de leur prix. C'est un luxe que beaucoup ne peuvent pas se permettre. Alors, même quand on veut manger plus sainement, il y a des obstacles financiers énormes. Et tout ça a un impact sur la santé, surtout quand on voit que certaines maladies courantes sont mal prises en charge, parce que les médicaments ne sont pas toujours disponibles ou efficaces.

Ce n'est pas une question de polémique, mais de réalité. Il y a une vraie injustice à ce niveau-là, et c'est aux politiques, de saisir de ce problème. Ils ont un rôle crucial à jouer pour rendre l'alimentation saine plus accessible à tout le monde, quel que soit le revenu. Ce n'est pas juste une question de choix, c'est une question de santé publique et de solidarité.

M. Beyaert répond qu'il est effectivement essentiel de revenir à une intelligence populaire, une approche qui privilégie le local. C'est exactement ce que nous essayons de mettre en place, mais avec les moyens dont ils disposent. Ils ont par exemple lancé plusieurs initiatives, comme une maison d'alimentation, une micro-ferme urbaine, et des jardins partagés au pied des immeubles, ainsi que des jardins ouvriers. L'objectif est de réapprendre la saisonnalité des aliments et de favoriser la consommation de légumes de proximité, de préférence bio. Bien sûr, cela reste un idéal, mais c'est déjà une avancée importante par rapport à l'achat de produits qui viennent de l'autre bout du monde, comme du Brésil, et qui ont un impact CO2 considérable. C'est un autre sujet, mais il est important de le soulever.

2. Résultats de l'étude sur les particules fines

Mme Stratigou, ingénieur d'études chez ATMO Hauts de-France présente les résultats de l'étude menée sur les particules fines.

[version-compilee-finale-aob-26-11-24.pdf](#)

M. Poras discute des technologies avancées, probablement en lien avec des nanoparticules et des capteurs, tout en soulignant les défis financiers et les enjeux liés à la recherche ou à la caractérisation de ces matériaux. Il évoque la question du financement qui sont parfois un frein.

M. Muys évoque la présence de polluants agricoles, notamment les produits chimiques utilisés dans l'agriculture (comme les pesticides et herbicides), qui se retrouvent dans l'environnement, notamment dans l'air, l'eau, et la chaîne alimentaire. Il se demande à partir de quel dosage ces particules entrent dans ligne alimentaire.

Mme Stratigou répond que l'analyse de particules fines dans l'air montre la présence à la fois des composés organiques volatils (COV) et des produits inorganiques. Ces particules proviennent de sources diverses, y compris des produits chimiques agricoles. Elle ajoute qu'il est à noter que l'un des défis réside dans le fait que ces particules, en fonction de leur composition, peuvent avoir des effets sur la santé, notamment lorsqu'elles

dépassent les seuils de pollution recommandés par des organisations sanitaires comme l'OMS.

Le problème soulevé est le dépassement des seuils de pollution, ce qui peut représenter un risque pour la santé publique, d'où l'importance de comparer les niveaux de pollution mesurés aux recommandations existantes pour évaluer les risques.

M. Muys demande comment retrouver et surveiller les polluants alternatifs (produits chimiques, particules fines, COV, PFAS, etc.) dans l'air, tests dans des échantillons biologiques, surveillance de l'eau et des aliments, ainsi que des études épidémiologiques.

Mme Stratigou ne peut pas encore donner de chiffres précis sur les concentrations de PFAS, des études seront lancées l'année prochaine.

Mme. Hoquet-Duval souligne l'importance de l'implication des habitants dans l'étude. En effet, c'est grâce à leurs revendications initiales que la situation a pu évoluer. Leur engagement, combiné aux efforts des partenaires fonctionnels et des industries, a permis de favoriser le dialogue et de faire avancer l'étude. Elle en profite pour faire un appel à candidature aux bénévoles pour son association.

3. Présentation et avancées du projet de thèse "Evaluation du potentiel oxydant des particules fines PM2.5 selon leurs sources d'émission"

Mme ALLOUCHE présente le projet de thèse cité ci-dessus.

M. Lefrancois constate que d'après les données de l'étude, les émissions de PM2.5 sont bien présentes sur le territoire, mais que la contribution industrielle n'est pas nécessairement très importante.

Cependant, on remarque que deux polluants majeurs se distinguent : l'ammoniaque et le nitrate d'ammonium. Ces deux substances sont de forts contributeurs à la pollution de l'air. Ainsi quelles sont les sources exactes de ces polluants ? Même si les industries ne sont pas directement responsables de l'émission de ces substances ? Est-ce qu'on a des données plus précises sur ces éléments ?

Mme Allouche répond que le nitrate d'ammonium est un polluant transporté sur de longues distances, et bien que ce soit un facteur de pollution, il peut provenir de sources éloignées, ce qui rend difficile l'action locale sur ces émissions. L'analyse des concentrations en nitrates, sulfates et particules fines, mais les concentrations spécifiques ne sont pas forcément détaillées mais présentent dans sa thèse.

M. Muys relève qu'entre 23% et 35% des polluants identifiés dans les prélèvements ne sont pas encore identifiés. Il pose donc la question de savoir comment compenser cette absence de données et comment trouver les sources de ces polluants non identifiés.

Il mentionne également que cette proportion de polluants non identifiés pourrait être liée à des combustions de biomasse, ce qui peut être un facteur important, notamment dans l'agglomération de Dunkerque.

Mme Allouche répond que sur l'identification des polluants non mesurés, certains facteurs comme l'humidité ou la composition des émissions n'ont pas encore été pris en compte dans l'analyse.

Et pour la question liée à la combustion de biomasse dans l'agglomération de Dunkerque, elle mentionne qu'il y a les sources locales (chauffage au bois) et à distance (comme le transport) qui pourraient également contribuer à la pollution.

M. Gherrardyn précise que, par définition, les particules fines ont tendance à voyager sur de longues distances. Étant donné la dispersion géographique de la pollution, n'est-il pas impossible qu'une partie de cette pollution provienne de pays voisins, voire de pays plus éloignés.

Il pose donc une question précise : les Allemands, qui sont en « transition énergétique », pourraient-ils être responsables d'une partie de cette pollution transfrontalière, notamment dans les Hauts-de-France ?

Mme Allouche précise que cela est particulièrement vrai en Europe de l'Ouest, dans des pays comme le Bénélux, notamment en Belgique, en Allemagne, et aux Pays-Bas.

M. Beyaert remercie les intervenants pour la qualité de leur intervention.